

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

DOCUMENT À CONSERVER - OCTOBRE 2024



MARSAC-SUR-L'ISLE

La Commune de Marsac-sur-l'Isle est exposée à différents risques majeurs naturels et technologiques selon le DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs). Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) définit l'organisation de la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population. Le DICRIM propose un résumé des bons réflexes à avoir en cas de crise. Vous êtes invités à le conserver.

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Leur prise en charge est assurée par les autorités
- Ne téléphonez pas afin de libérer les lignes pour les secours
- Limitez vos déplacements pour ne pas vous exposer ou encombrer les secours
- Écoutez la radio et suivez les consignes des autorités
- Coupez l'eau, l'électricité et le gaz

RISQUE INONDATIONS - RUISSELLEMENT



- Éloignez-vous des cours d'eau
- Fermez les portes et les volets
- Montez à l'étage ou sur une hauteur en sécurité
- N'empruntez jamais une route inondée, même en voiture

RISQUE FEU DE FÔRET



En forêt

- Donnez l'alerte
- Fuyez le feu
- Éloignez-vous dans le sens opposé au vent

Si vous êtes chez vous

- Donnez l'alerte
- Éloignez les combustibles loin des bâtiments
- Occultez les aérations avec des linges humides
- Couvrez vous le nez et la bouche avec un linge humide
- Rentrez les tuyaux d'arrosage
- Laissez votre portail ouvert pour faciliter l'accès des pompiers

RISQUE MÉTÉO - TEMPÊTE



- Rangez les objets extérieurs
- Dans la mesure du possible restez chez vous
- Mettez-vous à l'abri loin des vitres et des arbres
- Évitez tout déplacement inutile
- Débranchez les appareils électriques

RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



- Confinez-vous rapidement dans le bâtiment le plus proche
- Fermez les portes et fenêtres
- Obstruez les aérations
- Ne fumez pas
- Évitez les gestes pouvant provoquer une flamme ou une étincelle

RISQUE MOUVEMENT DE TERRAINS ET RETRAIT GONFLEMENT ARGILE



- Évacuez rapidement le lieu ou le bâtiment
- Ne retournez pas sur vos pas
- Fuyez latéralement
- Donnez l'alerte
- N'entrez pas dans un bâtiment qui a été endommagé

POUR ALERTER

**POLICE
SECOURS**

 **17**

POMPIERS

 **18**

SAMU

 **15**

**TOUS
SECOURS
EN EUROPE**

 **112**

**POUR
LES PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES**

 **114**

**COMMISSARIAT
DE POLICE**

 **05 53 06 44 44**

MAIRIE

 **05 53 06 47 47**



POUR S'INFORMER LORS D'UN SINISTRE

- France Bleu Périgord : **FM 99.3**
- Site internet de la Commune : **www.marsacsurlisle.fr**
- Page Facebook de la Commune : **Ville-de-Marsac-sur-Isle**
- Page Facebook de la Préfecture : **prefecture24**
- **www.meteofrance.com**
- **www.vigicrues.gouv.fr**



KIT D'URGENCE DE DERNIÈRE MINUTE

- **Papiers d'identité**
- **Lunettes**
- **Téléphones portables, chargeur
et répertoire téléphonique**
- **Radio et lampe de poche à pile**
- **Sifflet**
- **Médicaments urgents**
- **Vêtement de rechange**
- **Couverture**
- **Ruban adhésif**
- **Argent liquide / carte bancaire /
chéquier**



L'ALERTE PAR LA SIRÈNE COMMUNALE

- **En cas de danger imminent,
le signal d'alerte retentira par une
sirène manuelle au son modulé**